

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 5 (1902)  
**Heft:** 228

**Artikel:** Le R. P. Paul Bouellat  
**Autor:** Bouellat, Paul  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-251638>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

férés. — *Les Suédois envahissent les Franches-Montagnes.* — Misère générale, pillage. — *Les Suédois à Goumois.* — *La Foire de la Ferrière.* — Enlèvement, par les Suédois, de la cloche des Bois. — *La peste continue ses ravages.* — *Famine épouvantable.* — *Le régiment de Fleckenstein aux Franches-Montagnes.* — *Le contingent du comte de Wistein.* — *Les Montagnards se révoltent et chassent les Suédois.*

Le saint Concile de Trente avait fait son œuvre ; ses décrets étaient reçus avec respect, de salutaires réformes, les vraies, dans le clergé et dans la discipline, avaient réveillé partout les sentiments de la vraie foi. Aussi partout dans la Montagne, comme dans les autres parties de l'Evêché, les peuples avaient repris courage et confiance après les terribles épreuves de la réforme.

Un besoin immense de consolations spirituelles se fit sentir, dans tout l'Evêché, mais particulièrement à la Montagne, à cette époque si critique. Ce besoin se manifesta glorieusement pour l'établissement de nouvelles paroisses. Nous avons vu, qu'à part les Genevez-Lajoux, desservis par les Prémontrés de Bellelay et Tramelan, paroisse catholique, avant la réforme et qu'était du diocèse de Besançon, toute la Franche-Montagne des Bois ne faisait qu'une seule et même paroisse, celle de Montfaucon, gouvernée par un recteur. Dans l'église de cette dernière, il y avait un bénéfice, attaché à l'autel de St-Nicolas, et qui était desservi par un chapelain<sup>1)</sup>. Toutefois, il existait au Noirmont une chapelle qui y fut érigée et consacrée le 25 juillet 1513, par l'évêque de Bâle, Christophe d'Utenheim. Il avait autorisé cette bâtie le 18 mars 1509. Cette chapelle renfermait alors deux autels. Jusqu'à cette époque les gens du Noirmont étaient paroissiens de Montfaucon. Les catholiques faisaient courageusement deux grandes lieux pour aller entendre la sainte messe dans leur église paroissiale. Ceux des Bois avaient trois lieues à faire. Bien des difficultés s'élèveront pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux, c'est ce qui engagea les communes de la Montagne à fonder, à Saignelégier, en 1454, une chapelle avec un prêtre à demeure pour y dire la messe et y administrer les sacrements, comme il a été dit plus haut. Le village du

1) Le Liber Macarum de 1444, mentionne, dans le décanat ou Chapitre rural de Salignon, le curé de Montfaucon, (rector Montisfaleonum) sans vicaire. Il payait à l'évêque de Bâle, 6 marcs et le chapelain de l'autel de Saint-Nicolas, à Montfaucon, 1 mire. (Trouillat et Vautrey V-44).

est entré, il l'a fait dévêtir et lui a montré la corde ; j'ai compris.

— Tu dois être brisée ! Reste en repos, je ferai ton ouvrage, pauvre abandonnée !

— Yamina ne permettra jamais que l'amie qui a des serviteurs accomplisse le travail de l'esclave, en la servant.

— Ecoute : entre nous, il n'est ni supériorité ni infériorité ; je suis ton amie, femme comme toi, connaissant les détails et les exigences de la vie matérielle ; repose-toi, tu me rendras heureuse en me permettant de te soulager.

Et la jeune femme se mit à pulvériser de l'orge dans un mortier en pierre. Non faite à ce travail pénible, auquel Yamina se livrait pendant des heures et des heures, Renée fut essoufflée après quelques minutes ; la Kabyle s'en aperçut.

— Laisse cela, amie ; Yamina n'est pas en

Noirmont avait bâti un assez grande chapelle et désirait pour sa desserte un vicaire fixe et ayant tous les pouvoirs d'un curé. Nombreuses furent les démarches des gens du Noirmont pour avoir un prêtre. Ils s'adressèrent aux autres communes, mais inutilement. Le prince-évêque lui-même ne voulut pas entendre parler d'une semblable fondation. Voyant échouer toutes leurs instances, ces bonnes gens prirent enfin un moyen énergique qui leur réussit. Ils déléguèrent des députés à Rome, munis d'une pièce bien réglée où étaient exposés tous les motifs concernant la création au Noirmont d'un vicariat. Le pape Léon X, qui occupait alors la chaire de Saint Pierre, accueillit favorablement la demande du Noirmont et octroya, de son autorité apostolique, à cette communauté le droit d'avoir un vicaire-curé, ou ce qu'on appelle en droit canonique, un vicaire général perpétuel.

(A suivre.)

## † Le R. P. Paul Bouellat

Missionnaire du Sacré-Cœur

Le Pays a annoncé récemment la nouvelle de la mort aussi subite qu'inattendue du R. P. Paul Bouellat, missionnaire du Sacré-Cœur dans la Nouvelle-Guinée.

Le défunt étant le fils d'une famille catholique de Porrentruy, bien connue, nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant aujourd'hui l'article nécrologique qui a paru à l'occasion de son décès dans *les Annales de Notre Dame du Sacré-Cœur*.

Ces lignes feront mieux connaître quelle âme d'apôtre animait ce pieux et zélé disciple de Jésus-Christ.

Une nouvelle bien triste et bien imprévue nous est parvenue. Notre Père Paul Bouellat, missionnaire dans la Nouvelle-Guinée est mort. Pendant 9 années d'un travail intelligent, généreux et soutenu, il avait donné un des plus beaux exemples de ce qu'une âme d'apôtre peut supporter et souffrir pour la conversion des pauvres sauvages, encore privés des lumières de l'Évangile.

Né en 1869 à Porrentruy (Suisse), instruit en France dans notre Petite Oeuvre, il fit la demande et obtint de partir pour la Nouvelle-Guinée aussitôt après la mort de Mgr. Verjus, lequel avait beaucoup parlé des périls et des dangers que présentait cette Mission, tout en excitant nos jeunes étudiants à embrasser avec amour et générosité le sacrifice de leur vocation.

Le Samedi-Saint, 1<sup>er</sup> avril 1893, à Marseille,

retard ; elle aura maintenant la force de se remettre au travail ; ta présence l'a fortifiée, l'a surtout consolée des tortures subies.

Si Yamina avait eu la foi, cette foi ancrée jusque dans les fibres intimes du cœur féminin, cette foi qui fait que la femme rattache l'idée du devoir sublime à son but suprême, elle se serait peut-être soumise, brisée par la douleur, mais soutenue par ses croyances ; tandis qu'elle ajouta d'un ton plein d'amertume, ses narines palpitanter, la gorge serrée, et les yeux flamboyants :

— Renée ne demandera plus à l'esclave, dorénavant, pourquoi elle se révolte contre le maître... Tu as été témoin..., tu as vu par toi-même... Tu dois comprendre que mon cœur ne bat que pour la vengeance, après de semblables sérocités ; car je le hais !... je le hais !... je le hais !...

dans la chapelle de feu Mme Grandval, qui fit tant de bien aux Missionnaires, le jeune P. Bouellat fut ordonné diacre avec quelques uns de ses camarades et le lundi suivant nous nous embarquions tous pour l'Océanie, sur un des plus grands navires des Messageries Maritimes.

Le P. Bouellat souffrait tellement du mal de mer, que pendant plusieurs semaines il fut incapable de se mouvoir sans notre aide. Son estomac ne pouvait plus supporter aucun aliment. Le médecin du bord me manifesta à plusieurs reprises le danger qu'il courait de pas arriver vivant à Sidney. Le P. Bouellat, lui-même, ne se faisait aucune illusion sur son état, mais malgré ses souffrances, il n'en conserva pas moins son calme et sa gaieté, ce qui étonnait tout le monde. « Je mourrai en mer, disait-il en souriant, mais du moins j'irai en Paradis comme Missionnaire, et mon sacrifice ne sera pas inutile à nos pauvres sauvages, vu que Dieu m'en tiendra compte ».

Après bien des maux et deux courts arrêts à Sydney et à Thursday-Island, nous arrivâmes le 1<sup>er</sup> juin sur la terre tant désirée de la Nouvelle-Guinée. Bientôt nous commençons par payer notre tribut aux terribles fièvres du pays, et juste un mois après, le 24 juillet, mourut le sous-diacre Claude Allera, un de nos plus robustes compagnons de voyage, pendant qu'un autre agonisait auprès de lui. Le P. Bouellat fut aussi plusieurs fois en danger comme les autres, mais il regardait toujours la mort en face et soupirait ardemment après le jour bénii où il aurait le bonheur de se rencontrer avec ce Jésus auquel il avait fait le sacrifice de sa vie.

Le 24 février le P. Bouellat fut ordonné prêtre et peu après il prenait possession du grand village de Beipaha, qui fut depuis le champ principal de ses peines et de ses labeurs. Il n'y avait pas un seul chrétien lorsque le P. Bouellat y arriva, mais peu de temps après Beipaha devint le jardin de la Mission. Lorsque les indigènes de cette localité virent avec quel dévouement et quel esprit de sacrifice le pieux missionnaire soignait leurs infirmités tant corporelles que spirituelles, nettoyant leurs plaies, assistant les mourants et instruisant leurs enfants, ils en retournaient alors dans leurs cabanes, le cœur gai et heureux comme ils n'avaient jamais rêvé de l'être. Ils reconnaissent dans le P. Bouellat leur bon ange, et de bon cœur ils se préparaient pendant de longs mois à la réception du baptême.

Après s'être presque tous faits chrétiens, ils considèrent toujours le P. Bouellat comme le chef et le père de leur village, et ils lui portent une affection et un attachement qui touchait à l'héroïsme, prêts à exposer leur vie pour lui.

Maintenant ils pleurent, comme nous pleurons

Elle tordait convulsivement ses bras.

La Française la calmait par de douces paroles ; la musulmane reprit :

— Yamina est insensée !... Renée ne peut connaître la haine, elle est pure comme la rosée du matin !... Aussi, elle ne comprend pas le feu qui dévore mes entrailles, le poison vengeur qui me tue !... Ah ! laisse l'esclave porter seule le fardeau qui l'accable, mais ne la maudis pas :

— Amie bien-aimée et trop malheureuse, ne parle pas ainsi !... La souffrance épure ; le martyre est un baptême saint ! Que ne puis-je faire partager à l'instant la douce liberté dont je jouis moi-même !... Calme-toi, je t'en supplie ; ne te livre pas au désespoir ; lève tes yeux vers mon ciel. Abdallah est peut-être bousculé de regrets cuisants à l'heure où nous sommes.

(La suite prochainement.)

nous-mêmes, sa mort prématurée. Paix à sa belle âme !

G. GENOCCHI,  
miss. du Sacré-Cœur.

Le R. P. Paul Bouellat est mort des suites d'un accident de cheval.

Le 20 janvier écoulé il écrivait à son père la lettre dont nous extrayons le passage suivant relatif à l'accident qui lui était arrivé :

Saint-Paul de Veifao (Nouvelle-Guinée.)

Mon bien cher papa.

Vous imagineriez-vous que c'est de mon lit que je vous écris ce billet. Oui, le Bon Dieu m'a envoyé une petite épreuve ; je me suis cassé la jambe droite ensuite d'un accident de cheval. C'était le 13 décembre que j'étais appelé à Inarvi-Station à une heure de Veifao, par Mgr Boismenu. Je m'y rendis et couchai là. Le lendemain 14, désirant dire ma messe dans ma station, je sellai mon cheval de bonne heure et pris congé de Sa Grandeur vers 5 1/2 heures.

A moitié route d'Inarvi et de Veifao, mon cheval, par suite d'un faux pas causé par les mauvais chemins, tomba de côté contre un arbre ; ma jambe droite se trouva prise entre l'arbre et la selle et le choc causa la fracture de la jambe. Je restai encore quelque temps sur le bord de la route quand deux sauvages passant par là de bon matin, me trouvèrent. Ils coururent aussitôt au village et je fus transporté en filet dans une station.

Mgr de Boismenu ne tarda pas d'arriver. C'est bien lui qui fit le chirurgien et m'a remis la jambe en place. Depuis ce temps, c'est-à-dire 5 semaines, je suis cloué sur mon lit sans pouvoir bouger. Mon Dieu, je ne souffre pas, si non de me voir inactif dans mon lit. Enfin, c'est la volonté du Bon Dieu. Je suis actuellement en voie de guérison. Encore 3 semaines et je pourrai sortir du lit et marcher avec des béquilles et dans un mois, je remonterai à cheval.

J'ai hésité, mon bien cher papa, à vous écrire plus tôt, je me suis décidé cependant à le faire, pensant que mon silence vous inquiéterait.

Tout votre  
PAUL BOUELLAT,  
miss S. C.

Le R. P. Louis Bouellat, son frère, également missionnaire du Sacré-Cœur à Barcelone, a reçu depuis une lettre datée du 30 janvier que le R. P. Meyer, miss. du S. C., lui adressait de Sydney au moment de s'embarquer pour la Nouvelle-Guinée et dans laquelle il lui annonce en ces termes la mort de son frère :

Le Père Paul, après son accident et assez bien guéri en apparence, avait recommandé à dire la messe, sa jambe allant le mieux possible. Mais il fut pris d'une fièvre cérébrale qui dura 48 heures. Il mourut le dimanche matin, 16 février.

R. I. P.

## L'émigration aux Etats-Unis

Voici, pour les amateurs de statistique, un aperçu du mouvement de l'émigration européenne aux Etats-Unis, pour l'année 1901.

C'est l'Italie qui arrive en tête avec 134,000 émigrants. Puis vient l'Autriche-Hongrie, avec 113,000 ; puis la Russie, avec 85,000. Ce sont les trois gros contingents, mais qui représentent surtout une émigration pauvre.

Viennent ensuite : l'Angleterre (46,000 émigrants), la Suède (23,000), l'Allemagne (21,000), la Norvège (12,000). Ce sont les contingents

modérés, mais en général composés d'individualités plus cossues.

Les petits contingents sont ceux de la Roumanie (7,155) de la Grèce (5,910), du Portugal (4,163), du Danemark (3,655), de la France (3,150), des Pays-Bas (2,349), de la Suisse (2,210), de la Belgique, 1,579, de l'Espagne (592).

Comme on le voit, la place que nous occupons est modeste. Il est vrai que nous ne tenons pas à voir nos compatriotes s'expatrier.

La statistique ajoute que les entraves mises à l'émigration par le gouvernement américain n'ont pas diminué le nombre des émigrants, mais qu'elles en ont abaissé la qualité. Merveilleux résultat, et qui montre l'efficacité des mesures administratives.

## Pauvre diable !

Ce matin là, Claude Rougeron, le terrassier, ne put se rendre sur les chantiers du chemin de fer en construction à Foin-les-Choux ; il lui fut impossible de se lever ; une fièvre violente faisait battre ses tempes, ses jambes fléchissaient sous lui, il avait des éblouissements ; il envoya chercher un médecin qui, après l'avoir examiné, déclara qu'il était atteint de variole noire.

L'aubergiste qui logeait Claude lui signifia tout de suite qu'il ne voulait pas le garder, l' affection étant contagieuse, et courut prévenir le maire.

Le maire se gratta le nez, ce qui, à laville e comme au théâtre, indique la perplexité.

— Où voulez-vous que la commune le mette ? dit-il. Chez moi, peut-être ?

— Cela ne me regarde pas, répliqua l'aubergiste ; on vous a nommé maire, c'est pour nous tirer d'embarras.

— Cet ouvrier n'est pas de la commune, reprit le maire ; nous ne lui devons rien. Qu'il aille se soigner où il voudra !

— Evidemment ! s'écria l'adjoint.

— Il faut l'expulser, dit l'aubergiste.

— Mais où l'envoyer ?

— Il faut l'envoyer dans sa commune, opina l'adjoint.

Parfait ! s'écria le maire, enchanté de se débarrasser de ce malade gênant.

— Il est de Saint Geni-les-Madriers, dit l'aubergiste, à trois heures de Foin.

— On va l'y diriger, dit le maire ; chacun les siens.

Il vint trouver le terrassier ; il lui expliqua que l'aubergiste ne voulait pas le garder, qu'il serait beaucoup mieux dans son pays, et qu'on allait l'expédier à Saint-Geni.

— Je ne pourrai jamais faire le voyage, murmura le varioleux.

— Mais si, mon ami, trois petites heures de chemin de fer, c'est bien vite passé ; on vous placera dans un coin ; la commune vous avancera le voyage, le maire de Saint-Geni remboursera.

Malgré son état, le malheureux dut s'habiller et se rendre à la gare ; un garçon d'écurie l'accompagna et le hissa dans un wagon de troisième classe.

Quand le terrassier arriva à Saint-Geni, son état avait empiré. Pouvant à peine se soutenir, dévoré par la fièvre, grelottant, il se rendit à la mairie.

L'instituteur le reçut.

— Qu'est-ce que vous demandez ? interrogea-t-il.

— Je demande à parler à monsieur le maire.

— Il est dans les champs, il ne reviendra pas avant le soir.

— Je suis malade ; j'ai la petite vérole noire.

— La petite vérole noire ! s'écria l'instituteur ; restez dehors, n'allez pas nous contaminer.

Le terrassier raconta son histoire.

— C'est incroyable, dit l'instituteur, que l'on vous ait fait voyager étant atteint d'une maladie contagieuse ; c'est contraire à toutes les lois de l'hygiène.

— On n'a pas voulu me garder parce que je ne suis pas de la commune, je suis de Saint-Geni. Je suis bien malade ; faites-moi donner un lit, je vous en prie.

— Comme vous y allez ! Je n'en ai pas de lit ; il n'y a pas d'hôpital ici. Je vais envoyer chercher le maire. Attendez dehors.

— Mon Dieu que je souffre ; je ne pourrai jamais attendre.

— On n'aurait pas dû vous faire partir.

Après trois longues heures, le maire arriva ; l'instituteur le mit au courant de ce qui se passait.

Le maire fut très embarrassé.

— On va vous conduire chez vos parents, dit-il.

— Je n'en ai plus, ils sont morts.

— Vous avez de la famille, des oncles, des tantes, des cousins ?

— Je ne m'en connais point. Ah ! je suis bien malade.

— Mais nous ne pouvons pas vous garder, que diable ! Qui voulez-vous qui vous soigne ?

— Mon Dieu, qu'est-ce que je vais devenir ?

— Il n'y a pas d'hôpital à Saint-Geni, reprit l'instituteur ; c'est de la folie de vous avoir envoyé ici.

— Ne me laissez pas dehors, je vous en prie !

— Que faire ? mille diables, dit le maire.

— Si on le dirigeait sur la sous-préfecture ? opina l'instituteur.

— C'est une idée ! s'écria le maire, heureux de se débarrasser de ce compatriote dangereux. Vous allez vous rendre à Bois-les-Chênes, je vais vous donner une lettre pour le maire ; il vous fera entrer à l'hôpital où vous serez bien soigné.

— Je n'en puis plus, dit le terrassier ; ne me faites plus voyager, je n'arriverai pas.

— Un peu de patience, mille diables ! Le train part à sept heures, dans deux heures vous serez au port.

Escorté par le garde-champêtre, le malheureux dut reprendre le train. Son état empirait d'heure en heure. Il arriva à neuf heures du soir à la sous-préfecture. Rassemblant ses forces, espérant enfin être au terme de ses souffrances, il s'achemina vers l'hôpital.

Il remit la lettre du maire de sa commune au concierge.

— A cette heure, lui dit ce dernier, il n'y a personne à l'hôpital, je ne peux pas vous recevoir. Allez à la mairie faire régulariser vos pièces et apportez-moi un billet d'entrée.

Le terrassier se traina jusqu'à la mairie ; elle était fermée. Il demanda à parler au secrétaire qui, dérangé dans son sommeil, le reçut fort mal.

— Vous prendre à l'hôpital ! s'écria-t-il. Est-ce qu'il se moque de nous, votre maire ? On n'entre pas à l'hôpital comme dans une auberge. Revenez demain matin et pas avant neuf heures.

— Où voulez-vous que j'aille ? demanda le malade. Je vous en prie, faites-moi donner un lit.

— Où voulez-vous que j'en prenne ? Cherchez, c'est votre affaire.

Et il lui ferma la porte au nez.

Le malheureux chercha en vain un hôtelier qui voulut de lui, toutes les portes restèrent closes ; il avisa une maison en construction, il s'étendit sur un plancher. Au jour, il se leva, brisé, plus malade que jamais et il revint à la mairie. Il n'était que sept heures, il dut attendre